

**SOMMAIRE**

**Pages**

- ♦ *Édito* 1
- ♦ *Compte rendu de l'Assemblée Générale du 1/12/07* 2
- ♦ *Élections au Conseil de l'Ordre National des Infirmiers* 13
- ♦ *Guide pour une lettre de candidature* 14
- ♦ *Offres d'emploi* 15

**Devoir d'anticipation....**

La ré-ingénierie du diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste est subitement à l'ordre du jour. Que nous concocte le ministère derrière cet anglicisme ? Rénover la formation, repenser l'exercice professionnel ?

Pour l'heure, à l'instar des autres professions paramédicales, il s'agit de définir quelles compétences sont requises pour l'exercice de notre profession. De là devra découler un parcours de formation adapté. Il s'agit d'un exercice intellectuellement délicat car contraire aux processus antérieurs.

Le ministère semble pressé mais pour amorcer cette réflexion il faut nécessairement passer par les étapes du recueil d'activité, du référentiel métier et du référentiel de compétences.

Le SNIA fut donc bien inspiré il y a deux ans d'engager ce lourd travail pour préparer l'éventuel dossier VAE et l'intégration du DEIA dans le système LMD.

L'anticipation et le travail de fond sont la force de notre organisation professionnelle ; notre investissement servira de fil conducteur au groupe de production au ministère car nulle autre organisation n'a réalisé un tel travail.

Sur ce dossier le SNIA est prêt et a, une fois de plus, une longueur d'avance et nous ne nous laisserons pas entraîner dans des voies obscures avec une méthodologie contestable.

Une formation de qualité de niveau master pour un exercice professionnel serein et responsable, voici l'enjeu.

Th. Faucon